

2018

Section Prévôtoise
Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



Programme des courses et des activités



Cabane Rochette

032 492 10 22

Altitude : 1300 m

Coordonnées : 586.950/229.400

Réservations : Jean-Pierre Grosjean, Malleray
032 492 10 26 ou 078 408 97 99
rochette@cas-prevotoise.ch



La Rochette, cabane de notre section, est située sur la crête de Montoz, une des plus belles montagnes du Jura. Sa grande terrasse, avec table panoramique, constitue un merveilleux point de vue, avec un coup d'œil imprenable : au nord jusqu'en Alsace, au sud sur le Plateau et les Alpes, du Sântis au Mont-Blanc.

À côté de la cabane, une place de jeux est à disposition des familles et des écoles et, à 600 m de la cabane, se trouve un petit site d'escalade spécialement équipé pour les enfants. De magnifiques promenades sur les crêtes de Montoz permettent de rejoindre le Weissenstein ou le Pierre-Pertuis, à pied ou à VTT.

Aménagée et équipée pour l'été et l'hiver, la cabane compte 32 couchettes, réparties dans 3 dortoirs et équipées de duvets. Elle dispose d'une grande cuisine moderne (bois/électricité) et d'un spacieux réfectoire avec cheminée pour environ 50 personnes. À l'extérieur une autre cheminée sert de barbecue.

Elle est gardiennée les samedis, dimanches et les principaux jours fériés. En dehors de ces jours, une clé peut être demandée au responsable des réservations ou chez la famille Haldemann, ferme/restaurant à proximité de la cabane, contre présentation de la carte de membre et versement d'un dépôt de Fr. 10.-.

Accès à pied : de Péry/Reuchenette ou de Pierre-Pertuis ou Tavannes en 2 heures; de Reconvilier ou Malleray ou Sorvilier en 1¼ h; de Court, par le Pré Richard dessus en suivant le balisage blanc-rouge-blanc en 3 heures.

Accès en voiture : seulement autorisé depuis Malleray.

En hiver : les chaînes à neige sont obligatoires et la circulation est réglementée tous les jours comme suit :

Libre	Montée	Descente
De 20 heures	08h00 - 08h45	07h00 - 07h45
à 7 heures	10h00 - 10h45	09h00 - 09h45
	12h00 - 12h45	11h00 - 11h45
	14h00 - 12h45	13h00 - 13h45
	16h00 - 16h45	15h00 - 15h45
	18h00 - 18h45	17h00 - 17h45
		19h00 - 19h45



En cas d'accident :

Ambulance	144
Police	117
REGA	1414
Air Glacier	1415 (en Valais)



Cabane Tourtemagne

027 932 14 55

Altitude : 2519 m

Coordonnées : 620.160/112.100

Réservations : auprès du gardien Fredy Tscherrig
Unterdorf 41, 3942 Rarogne
027 934 34 84

ou à la cabane 027 932 14 55

www.turtmannhuette.ch



La belle et accueillante cabane Tourtemagne a été construite en 1928 par la section Prévôtoise du CAS. Rénovée et agrandie en l'an 2000, elle est située à l'extrémité d'une petite vallée valaisanne, au-dessus d'un barrage et à proximité des glaciers. La cabane est équipée pour l'été et l'hiver et offre 74 places.

Accès en été : de Turtmann par une route de montagne conduisant à Gruben en ½ h ou avec le téléphérique jusqu'à Oberems puis le bus jusqu'à Gruben. On atteint la cabane à pied par de jolis sentiers de Gruben en 3 h ou de Sänntum en 2 h.

Accès en hiver : de Saint-Luc par le Pas de Bœuf (se renseigner au 027 476 15 50), puis le Bortepass (619.100/117.700) et descendre l'Augsttoll jusqu'à Massstafel, P 2204 en suivant les 8 mats de signalisation. Suivre ensuite le chemin forestier jusqu'à Vord. Sänntum, P 1922. En cas de mauvaises conditions d'enneigement, il est préférable de descendre directement le Meidetälli, direction Ober-Stafel-Meiden.

Ascensions : Diablons 3609 m; Bishorn 4153 m par l'arête est; Weisshorn 4506 m par l'arête nord; Barrhorn 3610 m; Bruneeggorn 3833 m; Wängernhorn 3096 m; Omèn Roso 3031 mètres.

Traversées : vers les cabanes Topali et Tracuit; vers Ayer, par le col des Arpettes, vers Saint-Luc, par le col de la Forclettaz ou le Meidenpass, vers St.Niklaus, par l'Augstbordpass.

Particularités : par sa situation, la cabane est un lieu idéal pour des cours de formation, tant pour grimpeurs débutants qu'expérimentés. À ½ h de la cabane, deux glaciers et quelques 150 voies d'escalade bien équipées et réparties dans 15 secteurs vous attendent.

Nuitées : a) membres du CAS ou réciprocité : Fr. 25.-
b) membres Jeunesse CAS 6 - 22 ans : Fr. 15.-
c) non membres > 18 ans : Fr. 38.-
d) jeunes de 6 à 18 ans : Fr. 23.-
e) enfants jusqu'à 6 ans : Fr. 8.-
f) chefs de courses, accompagnateurs : Fr. 15.-
g) guides : gratuit

Pour bénéficier des réductions, la carte de membre doit être présentée au gardien. Une pièce d'identité est conseillée.

Attention : tous les visiteurs doivent s'inscrire dans le livre de cabane et s'acquitter de leurs taxes.

En cas d'absence du gardien, les taxes seront versées sur son compte auprès de la banque Raiffeisen
IBAN CH82 8052 1000 0031 3763 9.

Bureau du comité de section

Présidente de section	Arlette Rossé Rue de la Golatte 4, 2738 Court	032 497 91 43, 079 429 36 47 president@cas-prevotoise.ch
Vice-président	Otto Habegger Rue Principale 9, 2736 Sorvilier	032 492 16 04, 079 250 33 75 vpresident@cas-prevotoise.ch
Secrétaire	Elisabeth Berger Rue de la Fromagerie 10, 2712 Le Fuet	076 213 86 68 secretariat@cas-prevotoise.ch
Caissière	Nicole Bangerter Rue du Foyer 6, 2710 Tavannes	032 481 24 74, 079 640 11 06 caissier@cas-prevotoise.ch
Gestionnaire des membres	Eléonore Girardin Rue Aimé-Charpilloz 13A, 2735 Bévillard	079 759 27 31 membres@cas-prevotoise.ch
Activités et formation	Philippe Gasteli Les Longues Raies 8, 2605 Sonceboz-Sombeval	032 489 24 31, 079 298 90 73 activites@cas-prevotoise.ch
Médias	Philippe Choffat Wässerigstrasse 4b, 4522 Rüttenen	032 623 72 48, 079 250 38 29 medias@cas-prevotoise.ch

Préposés (membres du comité de section)

Courses d'hiver	Claude Rossé Rue de la Golatte 4, 2738 Court	032 497 91 43, 078 633 86 75 courses_hiver@cas-prevotoise.ch
Courses d'été	Philippe Gasteli Les Longues Raies 8, 2605 Sonceboz-Sombeval	032 489 24 31, 079 298 90 73 courses_ete@cas-prevotoise.ch
Seniors	Maurice Vaucher Jolimont 8, 2732 Reconvilier	032 481 20 61, 079 250 02 20 courses_seniors@cas-prevotoise.ch
Jeunesse	Nicolas Zambetti Rue de la Côte 9, 2710 Tavannes	078 741 17 99 jeunesse1@cas-prevotoise.ch
- Guide, technique	Françoise Bichsel Rue du Chalet 37, 2720 Tramelan	032 487 67 39, 079 564 56 01 jeunesse2@cas-prevotoise.ch
- Administration		
Cabane Rochette	Jean-Pierre Grosjean Rue des Perruches 1, 2735 Malleray	032 492 10 26, 078 408 97 99 rochette@cas-prevotoise.ch
Cabane Tourtemagne	Philippe Choffat Wässerigstrasse 4b, 4522 Rüttenen	032 623 72 48, 079 250 38 29 tourtemagne@cas-prevotoise.ch
Site internet	Lucien Gigon Vordergasse 55, 8200 Schaffhausen	079 472 18 20 internet@cas-prevotoise.ch
Bulletin de section	Michèle Giorgianni Rue des Tilleuls 5, 2710 Tavannes	077 480 07 22 bulletin@cas-prevotoise.ch
- Rédactrice		
- Réception récits et photos de courses	Thierry Grossenbacher Rue H.F. Sandoz 6, 2710 Tavannes	032 481 51 78, 079 757 74 38 thierry.grossenbacher@bluewin.ch
Annonces	Isabelle Kaser Rue Chantemerle 3, 2738 Court	032 497 01 13, 076 369 89 19 annonces@cas-prevotoise.ch
Environnement	vacant	environnement@cas-prevotoise.ch
Culture	vacant	culture@cas-prevotoise.ch
Poste de secours	Nicolas Vez Froideval 9, 2738 Court	032 493 27 65, 079 625 74 89 poste_secours@cas-prevotoise.ch
Bibliothèque	Gérald Gyax Rocailles 2, 2740 Moutier	032 495 11 69, 079 314 50 36
Archives	André Knuchel Rue des Moineaux 3, 2735 Malleray	032 492 14 02
Chorale	Théo Geiser Le Tacon 25a, 2742 Perrefitte	032 493 29 07 vovonne51@hotmail.com

Présidents des groupes (membres du comité de section)

Cornet	Yves Diacon L'Orée 3, 2710 Tavannes	032 481 28 86 yvesdiacon@hotmail.com
Courrendlin-Choindez	Jean-Marie Borruat Fléoles 1, 2800 Delémont	032 422 76 58 jm.borruat@bluewin.ch
Court	Arlette Rossé Rue de la Golatte 4, 2738 Court	032 497 91 43, 079 429 36 47 arlette.rosse@sunrise.ch
Malleray-Bévilard	Thierry Grossenbacher Rue H.F. Sandoz 6, 2710 Tavannes	032 481 51 78, 079 757 74 38 thierry.grossenbacher@bluewin.ch
Moutier	Joseph Rohrer Rue St-Marcel 3, 2800 Delémont	079 250 02 10 joseph.rohrer@bluewin.ch
Reconvilier	Gérard Antille Chemin de la Tour 20, 2710 Tavannes	032 481 32 33, 079 342 46 56 g.antille@bluewin.ch
Sorvilier	Otto Habegger Route Principale 9, 2736 Sorvilier	032 492 16 04, 079 250 33 75 ottohabegger@gmx.ch
Tramelan	Paul Cossavella Chemin de l'Hospice 1, 2720 Tramelan	032 487 61 08, 079 275 91 53 pcossavella@bluewin.ch
Externes de Bienne	Daniel Schild Rue du Midi 84, 2504 Bienne	032 341 31 29, 078 755 81 73

Commission des activités et de la formation

Président	Philippe Gosteli, 2605 Sonceboz-Sombeval	032 489 24 31, 079 298 90 73
Courses d'été	Philippe Gosteli, 2605 Sonceboz-Sombeval	032 489 24 31, 079 298 90 73
Courses d'hiver	Claude Rossé, 2738 Court	032 497 91 43, 078 633 86 75
Seniors	Maurice Vaucher, 2732 Reconvilier	032 481 20 61, 079 250 02 20
Jeunesse	Nicolas Zambetti, 2710 Tavannes	078 741 17 99
	Françoise Bichsel, 2720 Tramelan	032 487 67 39, 079 564 56 01

Commission des medias

Président	Philippe Choffat, 4522 Rüttenen	032 623 72 48, 079 250 38 29
Bulletin de section	Michèle Giorgianni, 2710 Tavannes	077 480 07 22
Site internet	Lucien Gigon, 8200 Schaffhausen	079 472 18 20
Annonces	Isabelle Kaser, 2738 Court	032 497 01 13, 076 369 89 19

Commission de la cabane Tourtemagne

Président	Philippe Choffat, Wässerigstrasse 4b, 4522 Rüttenen	032 623 72 48, 079 250 38 29 tourtemagne@cas-prevotoise.ch
Secrétaire	Frédý Nobs, 2712 Le Fuet	079 642 70 06 f-nobs@bluewin.ch
Caissière	Claire-Lise Donzé, Rue des Deutes 4, 2720 Tramelan	032 487 61 78, 079 245 00 03 donze.claire-lise@bluewin.ch
Membres	Luc Freudiger, Rue des Sources 5, 2738 Court	032 497 98 17, 079 330 85 29 luc.freudiger@unicomart.ch
	Patrice Liechti, Quart-Dessous 10, 2606 Corgémont	032 489 23 19, 079 846 23 04 patrice.liechti@bluewin.ch
	Olivier Maître, Graiterý 1, 2740 Moutier	032 493 28 36, 078 731 21 91 maître.olivier@gmail.com

Commission de la cabane Rochette

Président et réservations	Jean-Pierre Grosjean Rue des Perruches 1, 2735 Malleray	032 492 10 26, 078 408 97 99 rochette@cas-prevotoise.ch
Vice-présidente	Liliane Jung Rue du Temple 27, 2738 Court	032 497 93 94, 078 670 93 94 liliane.jung@bluewin.ch
Secrétaire	André Criblez, Rue du Châteaulet 27, 2504 Bienne	032 365 03 45, 079 313 05 75 awce.criblez@bluewin.ch
Caissier	André Knuchel, Rue des Moineaux 3, 2735 Malleray	032 492 14 02
Membres	Philippe Chopard Route Mt. de Diesse 43, 2505 Bienne	032 322 27 52 simhi@bluewin.ch
	Eddy Jutzi Rue du Marché 2, 2345 Les Breuleux	032 954 17 14, 079 675 84 84 youtzs@bluewin.ch
	Christophe Burri Les Courtes-Rayes 12, 2732 Reconvilier	032 481 37 03, 078 929 34 21 cmnop.burri@hispeed.ch
	Jean-Jacques Zuber Rue des Pâtres 5, 2800 Delémont	032 422 94 93, 076 421 94 93 jj.zuber@me.com
	Maurizio Gugel Rue des Lilas 8, 2735 Malleray	032 492 20 11 mgugel@bluewin.ch

Guides de la section

Yann Feusier	Chalet Les Arolles 1948 Sarreyer	027 778 13 21, 078 710 03 27 yfeusier@icloud.com
Bernard Guillet	Crêt de la Rive 30 2740 Moutier	032 493 51 83, 079 604 36 91 bernard.guillet@hotmail.ch
Raymond Monnerat	Courtine 48 2740 Moutier	032 493 30 41, 079 256 22 80 r_monnerat@hotmail.com
Martin Rohrer	Dammweg 52 5000 Aarau	062 824 63 72 martinbarbara@hispeed.ch
Fredy Tscherrig	Unterdorf 41 3942 Raron	027 934 34 84, 079 757 80 81 fredy.tscherrig@turtmannhuette.ch
Aldo Varisco	Sous-Chaux 25 2740 Moutier	032 493 10 47, 078 819 99 20
Nicolas Zambetti	Rue de la Côte 9 2710 Tavannes	078 741 17 99 nico@tribu.ch

Membres d'honneur de la section

Philippe Choffat	Wässerigstrasse 4b 4522 Rüttenen	032 623 72 48, 079 250 38 29 pchoffat@bluewin.ch
Yves Diacon	L'Orée 3 2710 Tavannes	032 481 28 86 yvesdiacon@hotmail.com
Raymond Monnerat	Courtine 48 2740 Moutier	032 493 30 41, 079 256 22 80 r_monnerat@hotmail.com
Jean-Marcel Ramseyer	Clos de la Chapelle 30j 2742 Perrefitte	032 493 27 79, 079 683 86 83 ramseyer36@gmail.com
Willy Renggli	Route de Moron 21 2740 Moutier	079 250 47 14 wrenggli@telecrengglisha.ch
Rolf Rudin	Les Côtattes 2732 Saules	032 481 32 15 rolf-rudin@bluewin.ch
Charles Torriani	Rue du Cornat 3 2830 Courrendlin	032 435 73 24 genetcarlo@gmail.com
Hugo Weber	Envers 19 2606 Corgémont	032 489 22 85

Programme des courses et activités

JANVIER

3		A,T1	Famille	Gorges du Taubenloch	I. Kaser
6			Section	Sortie en raquettes	JP. Grosjean
7		B,PD	Public	Volet 2 init. randonnée à ski	C. Rossé
11			Seniors	Arc jurassien	A. Knuchel, A. Huber
13		B,PD	Public	Volet 3 init. randonnée à ski Meniggrat	C. Rossé
18		F	Public,Famille	Cours avalanche (théorie)	C. Rossé, R. Monnerat
20 - 21		B,PD S	Public	Cours avalanche Bannalpsee	C. Rossé, R. Monnerat
25			Seniors	Arc jurassien	G. Zwahlen, A. Jubin
27 - 28		B,AD	Section	Cascade de glace, Avers (Grisons)	N. Zambetti

FÉVRIER

2 - 4		B,PD	Section	Adelboden, week-end de randonnée à ski	C. Gafner
7		A,T1	Famille	Sentier forestier olympique	I. Kaser
8			Seniors	Arc jurassien	J. Rohrer, A. Huber
10		B,PD	Section	Galmschibe	C. Rossé
11			Section	Jura ou Préalpes	R. Monnerat
21			Section	Comité de section à Moutier	J. Rohrer
22			Seniors	Arc jurassien	O. Habegger
24 - 25			Public	Volet 4 init. randonnée à ski (Nendaz)	C. Rossé, P. Gosteli
25 - 2		C,AD	Section	Haute route des Grisons	JP. Grosjean

MARS

7		A,T1	Famille	Sentier du fer	I. Kaser
8			Seniors	Arc jurassien	B. Blanchard, A. Knuchel
10		B,AD	Section	Cabane Maighels-Piz Cavradi-Tschamut	C. Rossé
10		C,AD	Public	Tschipparällehore 2397 m	C. Gafner
17 - 18			Section	Pizzo Rotondo / Chüebodenhorn	D. Liechti
19 - 24		B,AD S	Section	Semaine hivernale seniors Sellrain	P. Liechti, F. Nobs
23 - 25		C,AD	Section	Traversée Wildhorn-Wildstrubel	M. Bracelli
24 - 25		B,PD	Section	Pointe de Vouasson	P. Gosteli
24			J1/J2	Escalade Jeunesse 10-22 ans	N. Zambetti, F. Bichsel
25 - 29		C,AD	Section	Haute route d'Uri	JP. Grosjean
30 - 5		A,PD	Section	Haute route bernoise occidentale	Y. Feusier

AVRIL

4		A,T1	Famille	Sentier des sculptures	I. Kaser
---	---	------	---------	------------------------	----------

7 - 8		C,D	Section	Mont Vélán	M. Bracelli
14 - 15		C,AD	Section	Rimpfischhorn 4199 m	N. Zambetti
15		T1	Public	Initiation à l'alpinisme d'été (volet 1)	N. Marquis
20 - 22			Section	Finsteraarhon	M. Bracelli
21 - 22		B,PD	Section	PDG 2018, Rosablanche,rando à ski Nendaz	P. Gosteli
21			Section	Escalade au Jura	B. Blanchard
25			Section	Comité de section à Tramelan	P. Cossavella
26			Seniors	Bienne, vieille Aar	D. Schild
28		J1/J2		Escalade Jeunesse 10-22 ans	N. Zambetti, F. Bichsel
29			Section	Rallye jurassien	P. Gosteli

MAI

2		A,T1	Famille	Sentier des statues en bois	I. Kaser
4			Seniors	Façonnage du bois par les seniors	JP. Grosjean
5			Public	Façonnage du bois	JP. Grosjean
5			Section	Escalade au Jura	B. Blanchard
17			Seniors	Val Terbi	J. Borruat, M. Vaucher
19		B,PD	Famille	Gorges de l'Orbe	C. Rossé
26		T4	Public	Initiation à l'alpinisme d'été (volet 2)	N. Marquis
26			J1/J2	Escalade Jeunesse 10-22 ans	N. Zambetti, F. Bichsel
27			Section	Arête des Sommètres style alpin	E. Geiser

JUIN

2			J1/J2	Escalade Jeunesse 10-22 ans	N. Zambetti, F. Bichsel
3			Section	à définir	JP. Grosjean
6		A,T1	Famille	Sentier découverte Balsthal	I. Kaser
6			Section	Comité de section à Malleray	T. Grossenbacher
9			Public	Nettoyages de la cabane Rochette	JP. Grosjean
9 - 10		B,PD	Public	Cours de glace	C. Rossé, N. Zambetti
14			Seniors	Les Franches-Montagnes	F. Gygax, JM. Ramseyer
16		C,T5	Section	Traversée Rothorn de Brienz – Harder	C. Gafner
17		T2	Section	Mitholz / Gehrihore T2	M. Bracelli
23 - 24		B,F	Public	Initiation à l'alpinisme d'été (volet 3)	N. Marquis
23 - 24		C,AD	Public	Mont Blanc de Cheilon: Traversée arête E	R. Liechti
29 - 1		S	Public	Piz Bernina Bellavista Piz Palü	M. Bracelli
30			Section	Dents d'Oche	C. Rossé

JUILLET

4		A,T1	Famille	Ile St Pierre à vélo	I. Kaser
7 - 8		B,PD	Public	Initiation à l'alpinisme d'été (volet 4)	N. Marquis
7 - 8		C,D	Section	Traversée du Weissmies	E. Geiser

7		J1/J2	Escalade Jeunesse 10-22 ans	N. Zambetti, F. Bichsel
14 - 15		Section	Studerhorn-Altman-Oberaarhorn	D. Liechti
15 - 21	B,T3	Section	Semaine de rando en moyenne montagne	D. Habegger
21		Section	Grimsel	D. Liechti
22 - 28	B,PD	Section	Haute route autour de la Bernina	Y. Feusier
25 - 27		Public,Seniors	Tessin	A. Huber, O. Habegger

AOÛT

1		Public	Fête nationale	JP. Grosjean
4 - 5	C,AD	Public	Aiguille du Chardonnet: arête Forbes	R. Liechti, D. Liechti
7 - 8	B,T3	Section	Oberalp – cabane Maighels	N. Champion, J. Humair
8 - 9		Seniors	La route de l'absinthe, Val de Travers	M. Vaucher, C. Vaucher
18 - 19		Section	Journées de section à Tourtemagne	P. Gosteli
22		Section	Comité de section à la Rochette	A. Rossé
25 - 26		Section	Tête Blanche (Trient) et Petite Fourche	P. Gosteli

SEPTEMBRE

5	A,T1	Famille	Sentier des faînes	I. Kaser
6		Seniors	Arc jurassien	A. Knuchel, A. Jubin
8 - 9	B,AD	Public	Refuge de Salanfe-Luisin-Marécottes	C. Rossé
15	C,K4	Public	Bunderspitz par la via ferrata	Y. Diacon
22 - 23		Public	Cours de sauvetage 2018	C. Ryf
29	C,K1	Public	Traversée des Lohner par la via ferrata	Y. Diacon

OCTOBRE

3	A,T1	Famille	Sentier sur les traces des dinosaures	I. Kaser
7		Seniors	Réunion des seniors	M. Vaucher
13	B,	Public	Tour des Miroirs d'Argentine	Y. Diacon
20	B,AD	Public	Sentiers insolites	C. Rossé
24		Section	Comité de section à Sorvilier	O. Habegger
28		Section	Course surprise Groupe Moutier	J. Rohrer

NOVEMBRE

1		Seniors	Bouchoyade à la Rochette	A. Knuchel
7	A,T1	Famille	Sentier cabane de la Rochette	I. Kaser

DÉCEMBRE

1		Section	Assemblée générale à Crémines	Y. Diacon
5	A,T1	Famille	Sentiers des crèches de Noël	I. Kaser
15		Section	Formation DVA pour CdC	R. Monnerat
29		Public	Volet 1 init. randonnée à ski	C. Rossé

Remarques concernant les courses et activités

Les membres Jeunesse (J2) sont naturellement les bienvenus à toutes les courses du programme et pourront bénéficier de subventions. Les activités Jeunesses (J1/J2) du programme sont ouvertes aux membres de la section selon disponibilité.

Légendes :



Randonnée



Randonnée moyenne montagne



Randonnée haute montagne



Famille, culture



Vélo de montagne, VTT



Formation
Initiation



Ski de randonnée
Ski alpinisme



Snowboard



Raquettes



Escalade, via ferrata
Cascade de glace



Assemblée générale / comité
Événement spécial

Cotation de l'exigence physique requise :

A peu exigeante // B plutôt exigeante // C exigeante // D très exigeante

Cotation des difficultés (de facile à extrêmement difficile) :

Ski de rando et ski alpinisme

F < PD < AD < D < TD < EX

Randonnée à pied

T1 < T2 < T3 < T4 < T5 < T6

Randonnée en raquettes

WT1 < WT2 < WT3 < WT4 < WT5 < WT6

Via ferrata

K1 < K2 < K3 < K4 < K5 < K6

Course avec subvention pour guide(s), maximum 7 jours : S

Directives pour utilisation du matériel de section

Radio

Le chef de courses a l'obligation d'être muni d'une radio (privée ou appartenant à la section) lors de grandes courses alpines estivales ou hivernales.

La radio appartenant à la section n'est prêtée que pour des courses de la section.

Le chef de courses a l'obligation de connaître le fonctionnement de la radio avant la course (longueur d'onde, check-list).

DVA (DéTECTEURS DE VICTIMES d'avalanches) / pelles / sondes

Le chef d'une course hivernale a l'obligation de faire porter les DVA lors de randonnées dans les Alpes et les Préalpes et d'en connaître l'utilisation dans le terrain.

Le chef de courses réservera les DVA, les pelles et les sondes auprès du préposé aux courses d'hiver jusqu'au jeudi soir pour une course ayant lieu le week-end suivant ou 4 jours avant une course prévue en semaine.

Le préposé aux courses d'hiver contrôle l'état et le fonctionnement du matériel. Il encaisse le montant de la location et le verse au caissier de section.

Tarifs pour DVA :

Participants	1 jour	2 jours	3 jours et +
<u>Course organisée par la section</u>			
Membre de la section	8.-	12.-	15.-
CAS Jeunesse (section)	gratuit	gratuit	gratuit
Non-membre de la section	15.-	20.-	35.-
<u>Course privée</u>			
Membre de la section	12.-	15.-	25.-
CAS Jeunesse (section)	5.-	7.-	12.-
Non-membre de la section	18.-	25.-	40.-



Règlement des subventions et délégations

Courses avec guide(s)

Lors de l'organisation d'excursions en haute montagne nécessitant un matériel spécifique, tel que baudriers, crampons, cordes, etc., il est conseillé aux chefs de courses ne se sentant pas en mesure d'en assumer l'entière responsabilité, d'engager un guide.

Les membres de la section ont la priorité lors de l'inscription.

Une course n'est subventionnée que :

- si elle est désignée comme telle dans le programme annuel des courses;
- si au minimum 3 membres de la section y participent;
- s'il y a au minimum autant de membres de la section que de non-membres parmi les participants.

Répartition des frais de courses avec guide(s)

Les participants se répartissent le tarif de base du ou des guides selon le principe suivant:

a) Non-membres de la section :

Tarif de base du ou des guides divisé par le nombre total de participants

b) Membres de la section :

Les membres de la section se répartissent le solde à payer, soit le tarif de base du ou des guides, moins la participation totale des non-membres entre eux selon tableau ci-dessous :

	Membres de la section	Caisse de la section
Jusqu'à 6 participants	60% du solde à payer	40% du solde à payer
De 7 à 9 participants	70% du solde à payer	30% du solde à payer
De 10 à 12 participants	80% du solde à payer	20% du solde à payer
Dès 13 participants	plus de subventions	

c) Autres frais : tous les frais annexes du ou des guides, tels que repas, nuitées et frais de déplacement ne sont pas subventionnés par la section.

Exemple : course avec 6 participants, dont 2 non-membres de la section. Tarif de base Fr. 1'200.-.

Non-membres : 1'200.- : 6 = 200.- par non-membre.

Membres : solde à payer soit 1'200.- moins 2 x 200.- =

800.- 60% du solde à payer = 480.-.

Somme divisée par les participants membres de la section, soit 120.- par membre.

Courses d'une semaine organisées par la section

La section subventionne un nombre restreint de semaines d'excursion en haute montagne (5 à 7 jours).

Sans guide : une subvention de 20.- par participant membre de la section est allouée.

Avec guide : si le nombre de participants est suffisant pour que la section n'ait aucun frais de guide à sa charge, une subvention de 20.- par participant membre de la section peut être allouée sur demande du chef de courses.

Courses avec un déplacement coûteux pour la jeunesse

Pour les courses de 2 jours et plus, qu'elles soient avec ou sans guide, les membres de la catégorie Jeunesse de la section reçoivent, ainsi que les moniteurs Jeunesse qui accompagnent ces courses, une subvention de Fr. 50.- par participant.

Financement des véhicules privés

Il est suggéré de verser une indemnité comprise entre 40 et 50 cts par km aux propriétaires de véhicules privés.

La somme totale (km x voitures x indemnité) est divisée entre tous les participants, y compris les chauffeurs et répartie en parts égales entre ces derniers.

Il est judicieux lors de la location d'un bus de contracter une assurance destinée à couvrir la franchise due lors d'un accident.

Délégations

Les délégués officiels reçoivent une subvention couvrant le prix de la carte de fête et les frais de déplacement.

Cours de formation ou de perfectionnement de chef de courses et de moniteurs J+S

La finance d'inscription aux cours de formation ou de perfectionnement obligatoires de chef de courses et de moniteurs J+S est à la charge de la section. Les chefs de courses et moniteurs J+S ayant bénéficié des subventions s'engagent à organiser des courses de section dans les années qui suivent leur cours de formation.

Les chefs de courses ou moniteurs J+S qui participent à des cours de perfectionnement facultatifs bénéficient d'une subvention de 50% de la finance d'inscription.

Dispositions spéciales

Une demande de subvention extraordinaire peut-être adressée au comité de section, par exemple pour couvrir une partie des frais d'organisation d'une course d'une semaine s'ils s'avèrent particulièrement élevés.

Conditions générales pour les cabanes du CAS

Réservation

- Une réservation pour 1 à 12 personnes doit au moins être effectuée par téléphone, directement auprès de la cabane souhaitée.
- Dès 13 personnes, la réservation doit de préférence être effectuée par écrit. Une réservation est considérée comme définitive pour les deux parties si elle est confirmée oralement ou par écrit. Les conditions générales entrent en vigueur avec chaque réservation confirmée.

Acompte

- Chaque cabane est habilitée à exiger le paiement d'un acompte, jusqu'à hauteur du service réservé, à titre de garantie pour la réservation. Lorsqu'un acompte est exigé, celui-ci doit être payé jusqu'à la date d'échéance convenue. Autrement, la réservation est annulée. Un remboursement ne pourra être effectué que si le contrat a été annulé dans les délais fixés (voir conditions d'annulation).
- Aucun acompte n'est exigé pour les courses de section officielles. Les sections s'engagent à répondre des éventuels frais conformément aux conditions d'annulation.

Conditions d'annulation

- Les annulations ou modifications des réservations pour 1 à 12 personnes doivent obligatoirement être annoncées par téléphone, au plus tard jusqu'à 18 h, la veille de la réservation, et être confirmées par le gardien.
- Les annulations ou modifications des réservations pour 13 personnes et plus doivent obligatoirement être annoncées par téléphone, au plus tard à 18 h, 2 jours avant la réservation, et être confirmées par le gardien.
- Les annulations, respectivement les modifications, non communiquées, ou annoncées trop tard, sont soumises à dédommagement. Le montant maximum de l'indemnité est équivalent à la valeur des services réservés et non utilisés.
- En cas d'événements imprévisibles ou involontaires qui rendent l'utilisation des services réservés impossible, le gardien doit en être informé le plus vite possible et le dédommagement n'est pas dû.

Devoir de légitimation

- Les tarifs de membre ne sont accordés que sur présentation d'une carte de membre valable.
- Les personnes qui bénéficient d'un tarif réduit doivent présenter spontanément la légitimation correspondante valable.
- La gratuité des nuitées pour les guides de montagne et les aspirants-guides dans l'exercice de leur profession n'est accordée que sur présentation de la légitimation UIAGM valable, ainsi que sur présentation d'une carte de membre du CAS ou d'une organisation accordant le droit de réciprocité valable.

Prix et paiement

- Tous les prix s'entendent en francs suisses (CHF), taxe sur la valeur ajoutée (TVA) incluse. Des modifications de prix demeurent réservées.
- Les nuitées et les consommations doivent être réglées au comptant à la cabane, au plus tard le jour du départ. Les paiements par carte de crédit ou autres moyens électroniques ne sont possibles que si la cabane dispose des appareils nécessaires et après confirmation préalable.
- Dans les cabanes non gardiennées, les frais de nuitées doivent être réglés en espèces, dans les caisses prévues à cet effet, ou par bulletin de versement.



Cabane de Tourtemagne

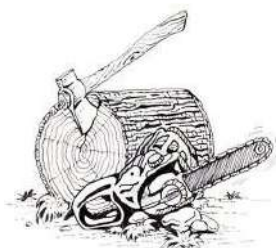
Semaines pour l'hiver et l'été
Haute montagne, escalade et ski de randonnée
Point de départ pour le Barrhorn, le Brunegghorn,
les Diablons et le Bishorn
Fam. Tscherrig Fredy
Gardien de cabane / Guide de montagne
3942 Raron
Tél./ Fax : 027 934 34 84
Tél. cabane : 027 932 14 55
www.turtmannhuetten.ch
info@turtmannhuetten.ch

Gardiennages à la Rochette

La cabane est gardiennée le week-end, du samedi à 11 heures au dimanche à 16 heures en période hivernale et à 17 heures en période estivale.

En hiver les chaînes à neige sont obligatoires et la circulation est réglementée chaque jour de la semaine.

JANVIER	Groupe Moutier 6-7, 13-14, 20-21, 27-28
FEVRIER	Groupe Reconvilier 3-4, 10-11, 17-18, 24-25
MARS	Groupe Tramelan 3-4, 10-11, 17-18, 24-25, 30-2.4 (Pâques)
AVRIL	Groupe Malleray-Bévilard 7-8, 14-15, 21-22, 28-29
MAI	Groupe Court 5-6 (Bois), 10 (Ascension), 12-13, 19-21(Pentecôte), 26-27
JUIN	Groupe Moutier 2-3 (Animation), 9-10 (Nettoyages), 16-17, 23-24, 30-1.7
JUILLET	Groupe Sorvilier 7-8 14-21 Eve et Christian Sollberger (vacances) 22-5 août Yvonne Steiner (vacances)
AOÛT	Groupe Malleray-Bévilard 1 (Fête Nationale), 11-12, 18-19, 25-26
SEPTEMBRE	Groupe Reconvilier 1-2, 8-9, 15-16, 22-23, 29-30
OCTOBRE	Groupe Court 6-7 (Seniors), 13-14, 20-21, 27-28
NOVEMBRE	Groupe Cornet 3-4, 10-11, 17-18, 24-25
DÉCEMBRE	Groupe Moutier 1-2, 8-9, 15-16, 22-26 (Noël), 29-2.1 (Nouvel-An)



Activités à la Rochette

Vendredi 4 mai
Samedi 5 mai
Dimanche 3 juin

Façonnage du bois seniors
Façonnage du bois
Animation à la cabane

Samedi 9 juin
Mercredi 1^{er} août
Dimanche 7 octobre

Nettoyages
Fête Nationale
Rencontre seniors



La cabane Rochette pour
vos sorties sympas